Friends Of OpenPGP (foopgp)

association déclarée par application de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

75, Impasse Serre des Isnards 05000 Pelleautier

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 mars 2023.

Le Lundi 20 mars 2023 à 13 heures, les fondateurs de l'association **Friends Of OpenPGP (foopgp)** se sont réunis en assemblée générale constitutive au 75, Impasse Serre des Isnards, 05000 Pelleautier.

Sont présents :

- Jean-Jacques BRUCKER, demeurant au 20 Boulevard Victor Anfossi, 13240 Septèmes-les-Vallons.
- Marcelle-Christianne FONTANA-BRUCKER, demeurant au 75 Impasse Serre des Isnards, 05000 Pelleautier.

L'assemblée générale désigne Jean-Jacques BRUCKER en qualité de président de séance et Marcelle-Christianne FONTANA-BRUCKER en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état vierge des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- -présentation du projet de constitution de l'association ;
- -présentation du projet de statuts ;
- -adoption des statuts :
- -désignation des premiers membres du conseil (1);
- -reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation (1);
- -pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée qui rédigent de manière définitive les statuts de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère **délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} **délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Jean-Jacques BRUCKER, de nationalité française, né le 12 mai 1980 à Paris (75014), demeurant au 20 Boulevard Victor Anfossi, 13240 Septèmes-les-Vallons, Ingénieur, en tant que **président**.
- Marcelle-Christianne FONTANA-BRUCKER, de nationalité française, née le 07 novembre 1949 à Tunis (Tunisie), demeurant au 75, Impasse Serre des Isnards, 05000 Pelleautier, retraitée, en tant que **trésorier**.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de la prochaine assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.